

PROFESSION DE FOI
FACE 06



ELECTIONS AUX CONSEILS CENTRAUX

3 MARS 2016

Présentation

Pour les élections en conseils centraux constitués des Commissions de Recherche (CR), commissions de Formation et Vie Universitaire (CFVU) et du Conseil d'Administration, la FACE 06 vous dévoile sa profession de foi regroupant les axes politiques que les élu-e-s de la liste tiendront lors des deux prochaines années de mandature.

La FACE 06 est la Fédération des Associations et Corporations Étudiantes des Alpes Maritimes. En notre qualité de vecteur de la vie étudiante, nous disposons, grâce à notre réseau, d'un véritable relais de communication qui passe par une quarantaine d'associations étudiantes sur l'ensemble du territoire départemental. Cela est indispensable à l'obtention de notre but qui est de garantir l'égalité des chances afin de rendre possible la réussite au sein de notre système éducatif. C'est pourquoi nous agissons pour l'amélioration constante des conditions de vie et d'études des jeunes en déployant des activités dans le champ de la représentation et de la défense des droits mais également en gérant des services et des œuvres répondant aux besoins sociaux.

Indépendante des partis, des organisations syndicales et des mutuelles étudiantes, la FACE 06 base ses actions sur une démarche militante, humaniste et pragmatique en demeurant partie prenante de l'économie sociale et solidaire.

Depuis quatre ans, la FACE 06 aide également les étudiants en difficulté par le biais de l'AGORAÉ, épicerie sociale et solidaire, qui leur permet de faire leurs courses à 20% des prix pratiqués dans la grande distribution. Mais ce projet permet aussi d'apporter aux étudiants un soutien psychologique, une aide juridique ou un accompagnement pour monter des projets personnels.

L'idée andragogique de la FACE 06 est d'accompagner l'ensemble des étudiants et des jeunes, pas à pas et quotidiennement, pour qu'au sortir de leurs études, ces derniers soient en capacité de comprendre et d'agir dans l'environnement dans lequel ils évoluent de manière autonome. Cette idée se décompose en plusieurs axes :

- Développer la prise de compréhension et d'apprentissage
- Transmettre les idées du vivre ensemble
- Développer la prise d'initiative individuelle et collective
- Permettre l'accomplissement personnel
- Assimiler le rôle et la responsabilité de chacun au sein de la société

D'ailleurs, la FACE 06, depuis sa création, s'est toujours montrée active à la création de projets facilitant les conditions d'études et les conditions de vie des étudiants de l'Université Nice Sophia-Antipolis et dans un plus large cercle des jeunes.

Dans une volonté de bien-être psychique, psychologique et physique mais également dans la représentation et la défense des droits des étudiants, elle est connue et reconnue par les instances publiques comme organisation représentative de la jeunesse des Alpes Maritimes.

C'est dans cette volonté qu'elle organise annuellement la Journée d'Accueil des Étudiants (JAE), afin de faire naître auprès des néo-étudiants le sentiment d'appartenance à un groupe, à une entité, celui d'être étudiant de l'UNS, facilitant ainsi l'insertion sociale des nouveaux bacheliers. Elle organise également la Ronde des Facs afin de sensibiliser à l'importance d'une activité physique et sportive régulière tout en soulignant encore une fois l'importance de la cohésion sociale.

De surcroît, nous nous efforçons de multiplier la mise en place de projets sociaux, solidaires et de représentation conformément à notre volonté de répondre aux différentes problématiques issues des conditions sociales de l'étudiant.

Le Projet AGORAé a pour objectif d'apporter des services aux étudiants et de favoriser la création de lien social, c'est la raison pour laquelle une AGORAé se compose d'un lieu de vie ouvert à tous, dans lequel des activités sont organisées et permet ainsi aux étudiants de se renseigner sur l'accès aux droits des étudiants ou encore de donner des conseils sur la vie quotidienne. Notre épicerie sociale et solidaire est accessible sur critères sociaux permettant aux bénéficiaires d'acquérir des produits alimentaires, d'entretien ou encore des fournitures scolaires à prix réduits, soit à hauteur de 10% à 20% au regard des tarifs pratiqués par les grandes surfaces.

De plus, le projet Apparté s'est rendu nécessaire face aux difficultés rencontrées par les étudiants et les jeunes d'accéder à la location immobilière. Les missions du CROUS ne satisfaisant que partiellement la demande sans cesse grandissante, la FACE 06 propose ainsi aux étudiants plusieurs logements à tarification sociale permettant ainsi aux étudiants de faciliter la démarche d'émancipation et de construction de sa vie d'adulte. L'entrée à l'Université génère parfois un certain nombre de difficultés. L'étudiant, se retrouvant seul dans son logement, peut avoir du mal à s'organiser dans sa nouvelle vie à laquelle il n'est pas nécessairement préparé dans le secondaire. L'éloignement familial, la solitude, le changement de cadre de vie deviennent parfois synonymes d'échec universitaire et de repli sur soi-même. Hors, l'Université se veut être une source de diversité intellectuelle et culturelle, de brassage des cultures, permettant l'échange et la construction dans la différence. La FACE 06 propose aussi un lieu de vie accessible et ouvert à tous permettant ainsi la constitution d'un lien social entre les bénéficiaires et plus largement l'ensemble des étudiants.

Autre projet de la FACE 06, What's the Fac, a pour objectif majeur d'entériner les clichés notamment sur l'accessibilité de l'enseignement supérieur (bourses, résidences étudiantes, autonomie de travail, prise de responsabilité...) et de présenter le fonctionnement de l'enseignement supérieur de chaque filière contenu par chaque composante. Il convient de faciliter l'orientation auprès des élèves du troisième cycle de l'éducation nationale et du privé. Ainsi, la FACE 06 se déplace dans tous les salons d'orientation et d'information ainsi que dans tous les établissements de l'académie de Nice.

Enfin, une des idées maîtresses de la FACE 06 est également de promouvoir les projets mis en place par les associations s'inscrivant dans une volonté de représenter leurs étudiants par le biais de son champ d'action mais également par le pôle des élus étudiants.

C'est ainsi que les associations du réseau de la FACE 06 s'efforcent de proposer des projets tenant à la sensibilisation aux problématiques universitaires. Mais aussi à échelle sociétale afin de rendre possible la transformation du jeune en citoyen actif. Ainsi ce sont de nombreuses associations et corporations étudiantes qui nourrissent les valeurs citoyennes, de solidarité et de prévention que ce soit pour les étudiants ou pour l'ensemble de la société civile.. Par exemple, il convient de se référer au Bureau des Etudiants de la Faculté de Droit et Science Politique qui organise annuellement la Rentrée Solennelle ou les conférences sur la Réussite, L'association Humanice avec l'Hôpital des Nounours, L'Initiative STAPS avec la Journée Nationale du Sport et du Handicap, Fac&Forme, Le Bureau des Étudiants de la Faculté de Lettres Arts et Sciences Humaines avec les Concerts Caritatifs pour l'UNICEF, L'association Babel Initiative et Passion' deux associations de solidarité internationale ou encore l'Assemblée Constituante Trotabas permettant la simulation de la rédaction d'une nouvelle constitution républicaine.

Bien évidemment, cette énumération se veut être partielle quant à l'implication concrète de notre réseau composé d'une quarantaine d'associations.

Programme

Université = Étudiant acteur pour valoriser l'endroit partage de savoir

L'Université se veut être un lieu d'échanges et de connaissances. L'étudiant doit être acteur de son cursus universitaire et non un simple spectateur, c'est pour cela que l'Université doit être plus qu'un lieu d'études mais un lieu de partage et de savoir.

Actuellement seulement une bibliothèque universitaire est ouverte le dimanche, et nombreuses sont les bibliothèques qui ont des horaires d'ouverture trop restreints. Il est donc essentiel de pouvoir harmoniser les horaires d'ouvertures des bibliothèques, ce qui permettrait une meilleure accessibilité pour les étudiants.

Un étudiant qui se sent étudier dans de bonnes conditions augmente ses chances de réussite. Chaque campus doit donc pouvoir offrir aux étudiants des lieux ouverts jusqu'à la fin de journée, proposant de quoi se restaurer. Il est donc important que l'Université et le CROUS travaillent ensemble dans ce sens .

Université = un meilleur environnement pour de meilleures conditions d'études

La Convention Universelle des Droits de l'Homme de 1948 stipule que "l'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales".

Toutefois, il demeure que l'environnement peut être un frein à cette émancipation tant physique qu'intellectuelle. Dégradation, manques matériels, urbanisation à outrance, et manque d'espaces verts sont autant de critères qui peuvent nuire à cette idée.

La prise en conscience de l'environnement du lieu d'étude et de vie de l'étudiant et par conséquent sa valorisation doivent symboliser une priorité de la part de l'Université. De fait, ce facteur entraînera l'amélioration de la qualité de la condition de l'étudiant et de la sorte sa réussite universitaire sans oublier son sentiment d'appartenance à l'Université.

Université = Lien avec éducation nationale et avantager la coordination.

Aujourd'hui, l'Enseignement Supérieur demeure encore discriminant dans son accessibilité. Les facteurs socio-économiques participent à une certaine forme de détermination des choix d'orientation, comme par exemple baccalauréats généraux, et parmi eux la série scientifique conserve une grande partie la répartition sociale d'origine à l'instar des baccalauréats technologiques. On parle ainsi de « démocratisation ségrégative ».

L'adaptation dans l'Université reste elle aussi très inégale. Le passage du lycée à l'Enseignement Supérieur requiert de la part de l'étudiant l'assimilation rapide de nouvelles méthodes de travail, de nouvelles modalités pédagogiques et plus largement d'un nouvel environnement. Passant d'un système encadré à un autre beaucoup plus ouvert, le bachelier est confronté à une situation d'incertitude, à un sentiment d'étrangeté.

Il est donc nécessaire tant d'informer les lycéens que de les orienter. Pour cela outre les projets « Journée Portes Ouvertes » ou encore les forums et salons d'orientation, l'orientation par les pairs directement dans les lycées se présente comme une réponse dans l'orientation active des élèves du troisième cycle.

Université = Entrer pour tous

L'Université est un lieu d'échange de savoirs et d'expériences. Elle doit être accessible à toutes et tous, sans conditions d'âge, de ressources ou de mérite antérieur. La sélection à l'entrée des parcours va fondamentalement à l'encontre de l'idée que nous nous faisons de ce que doit être le modèle universitaire: un lieu de vie et de proximité ouvert sur la cité.

La FACE 06 met ainsi un point d'honneur à lutter contre tous les mécanismes qui viseraient à restreindre l'accessibilité des cursus: tirage au sort, préférence académique ou encore sélection des dossiers ne sont que des palliatifs à la réduction des crédits universitaire et nous nous faisons fort de rappeler dans chacune de nos interventions que l'optimisation des moyens ne doit pas se faire contre les étudiants et les étudiantes. Bien au contraire, l'Université doit accueillir sans distinction aucune toutes celles et ceux désireux de poursuivre leurs études en formation initiale ou continue et de les accompagner sur la voie de la réussite individuelle et collective.

Université = accessible à tous

La loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation à la citoyenneté des personnes en situation de handicap avait pour prérogative de permettre l'accessibilité des espaces recevant du public (ERP) à toute personne avant 2015. Cette loi s'est vue repoussée à 2018.

Notre université se voit encore aujourd'hui dans l'obligation de refuser l'accès ou de créer déviations sur déviations afin de permettre aux étudiants et personnels en situation de handicap le droit de pouvoir travailler s'opposant ainsi à son devoir premier, celui démocratisation de l'enseignement supérieur. Il est donc urgent, voire primordiale d'axer cette nouvelle politique dans l'accessibilité totale et réfléchie de nos différents campus.

Université = harmonisation des Modalité de Contrôle de Connaissances

Les examens et autres contrôles de connaissances sont des moments intenses pour tous les étudiants de l'Université, l'anxiété des sujets, le stress de l'obligation de résultat, l'attente sont décuplés lorsque les

examens sont regroupés en quelques jours, ou en contrôle dit terminal. Selon les composantes, les modalités de contrôle de connaissance diffèrent.

Face à cette distinction, l'harmonisation des modalités de contrôle de connaissance doit être appliquée. De fait, chaque étudiant de l'Université Nice Sophia-Antipolis se retrouvera dans le même cadre d'évaluation garantissant ainsi l'équité des droits.

De plus, dans le cadre de cette harmonisation, les étudiants soumis au contrôle continu de formation montrent une meilleure retenue des enseignements ainsi qu'une meilleure gestion de leur stress. C'est ainsi que cette harmonisation aspire à s'appliquer en privilégiant cette méthode d'évaluation.

Enfin, dans cette volonté de faciliter la compréhension de tous et ainsi augmenter la réussite du plus grand nombre, l'aménagement des maquettes doit permettre un étalement des évaluations équilibré dans chaque semestre afin d'éviter que les contrôles continus de formation ne deviennent des partiels dissimulés.

Université = nouvelle pédagogie

A l'heure actuelle, le modèle traditionnel repose essentiellement sur le fonctionnement par cours magistraux. L'enseignant transmet alors son cours, qui est suivi par des relectures et travaux à réaliser en dehors des heures de cours.

La pédagogie inversée permet à l'étudiant de suivre son cours via les supports numériques de l'Université chez lui sous forme de vidéos, polycopiés, ouvrages et autres documents transmis par l'enseignant. Dès lors ce substitut aux cours magistraux entraîne de plus larges créneaux horaires permettant la multiplication des travaux dirigés et travaux pratiques. Cela permet donc à l'étudiant de pouvoir approfondir ses cours en groupe plus restreints et de faciliter l'échange avec le corps enseignant.

Cette proximité pédagogique adossée à la mise en place d'aides comme le tutorat aspire à une meilleure assimilation de l'information, un épanouissement de l'étudiant, une autonomie accrue et la création de nouvelles idées.

Université = Support numérique

La place du numérique doit être nécessaire au bon déroulement du fonctionnement des différents départements tant dans le côté administratif, juridique que pédagogique.

L'objectif est donc de faciliter l'accès à l'information et la formation. La mise en place de cours en visio-conférences en simultané dans des amphithéâtres, l'accès aux cours numériques sur le bureau virtuel de l'étudiant, et la possibilité d'interagir avec l'enseignant faciliterait la gestion des effectifs.

Cet outil ne doit cependant pas être au dépend de la pédagogie. En effet, les travaux dirigés (TD) permettront à l'étudiant de pouvoir revenir sur les points importants du cours magistral qu'il aura suivi.

Université = accompagnement dans la réussite de tous

La première année est souvent synonyme d'échec pour de nombreux étudiants. Plusieurs raisons à cela, changement de pédagogie avec l'éducation nationale, émancipation non ou mal vécue, mauvaise orientation ou volonté de réorientation.

Pour subvenir aux besoins des étudiants en situation d'échec à la fin du premier semestre, l'Université et la composante ne doivent pas rester que simples spectatrices.

Un parcours spécifique au plus proche des besoins et des ambitions des étudiants se doit d'être proposé. Cette spécificité s'ouvrirait ainsi au second trimestre pour les étudiants ayant une note inférieure à un barème fixé. Ce dernier offrirait par conséquent la possibilité d'approfondir les enseignements dispensés au premier semestre. De cette façon, les étudiants concernés auraient un an pour réussir leur premier semestre et une autre année pour le second, ce qui demeure plus avantageux qu'un redoublement classique.

Le second choix serait dans l'éventualité d'une réorientation choisie, de continuer à accompagner l'étudiant par le biais d'unités d'enseignements traitant de la méthodologie de travail universitaire, de l'accompagnement sur le projet personnel et des langues.

Le semestre rebond permettrait aux étudiants de se réorienter dans un cursus de formation qui leur convient ou de leur redonner des outils de travail afin d'augmenter leur taux de réussite si redoublement il y a.

Université : ESPE

Les étudiants qui font le choix de s'investir dans les études menant au métier d'enseignant le font dans l'envie de transmettre leurs compétences et connaissances aux générations futures.

Toutefois, depuis sa mise en place, la masterisation a accentué un phénomène de désertification des Écoles Supérieures de Professorat et de l'Éducation (ESPE). Cette désertification peut être expliquée par le manque de visibilité et de connaissance des formations mais également par la diversité des concours et des acteurs intervenant dans leur préparation.

Une orientation et la mise en place d'informations sur ces formations ainsi qu'une harmonisation et simplification des conditions d'inscriptions doivent être menées. Si cette dernière dépend plus du national, il nous appartient d'être force de propositions et d'innovations.

Université : doctorant et recherche

Avec l'obtention de l'Initiative d'Excellence pour son projet portant sur une vision scientifique ambitieuse et disruptrice, une relation avec les collectivités et les entreprises dédiée à la dynamique économique du territoire, l'Université Côte d'Azur, COMUE de l'Université Nice Sophia Antipolis s'est dotée d'un budget supplémentaire en matière de recherche.

Cette politique, conforme à l'IDEX se doit d'être accompagnée par tous les acteurs de l'Université. Par cette conscience du privilège il demeure à ces derniers de veiller à ce que l'augmentation se voit conforme à cette valorisation nationale et internationale. Cette dotation budgétaire se doit d'être appliquée afin que les étudiants en doctorat actuel et en devenir s'investissent dans un avenir meilleur afin de continuer à faire rayonner notre Université.

Nonobstant, le diplôme délivré à nos enseignants chercheurs n'est que peu valorisé que ce soit par le secteur public comme le secteur privé. Tout comme la valorisation et visibilité des diplômes des niveaux 3, 2 et 1, il est impensable de ne pas valoriser également les diplômes de niveau 0.

Université = visibilité des diplômes

Le fossé entre le monde professionnel et l'enseignement supérieur est aussi marqué que celui entre ce dernier et l'éducation nationale. Manque de corrélation entre l'offre et la demande, concurrence de parcours de formations adossés à autant d'institutions, illisibilité et méconnaissance des connaissances, compétences et aptitudes se cachant derrière chaque intitulé sont autant de freins à l'insertion efficiente des néo-diplômés.

Le mouvement associatif, tout comme tout autre investissement vécu par l'étudiant en parallèle de son cursus se doit d'être valorisé comme complément des connaissances pédagogiques, tant théoriques que pratiques, au sein de sa formation universitaire. Ainsi un supplément au diplôme se doit d'être octroyé en additionnel à l'attestation de réussite institutionnelle.

De plus, le diplôme en lui-même est souvent méconnu par le monde professionnel, entraînant de ce fait une préférence corporatiste de la part des potentiels employeurs. La démocratisation des objectifs pédagogiques se doit d'être menée ainsi que la coopération entre l'Université, ses différentes composantes et le monde professionnel.

Université = insertion professionnelle, pendant le cursus (stage) et sortie de cursus

Pendant son cursus universitaire, l'étudiant s'enrichit en savoir et en connaissances. Certaines filières sont plus ou moins professionnalisantes. Cependant le but de chaque cursus est de permettre à l'étudiant de s'insérer dans le monde professionnel. Un étudiant doit avoir la possibilité d'appliquer ses connaissances théoriques dans son futur environnement professionnel.

Le stage permet ainsi à l'étudiant de mieux découvrir son futur métier, en mettant en pratique le savoir qu'il a appris à l'université.

Pour la qualité de l'enseignement et des compétences acquises par les étudiants, il est nécessaire que chaque composante accompagne les étudiants dans la démarche de stage obligatoire grâce à des périodes établies dans les maquettes.

Université = financement par le monde professionnel

La taxe d'apprentissage est un impôt français, versé par les entreprises. La moitié de cette redevance part à l'apprentissage. Cette taxe d'apprentissage est une ressource essentielle pour nos formations. Elle participe incontestablement à la qualité de l'insertion professionnelle de nos étudiants par le biais des actions menées par ces entreprises. De plus, 22% de cette taxe d'apprentissage globale est redistribuée auprès des conseils régionaux par les entreprises implantées dans le territoire.

Il est à savoir que cette ressource ne représente que 1 à 6% du financement global de l'Université contre plus de la moitié dans les écoles privées. Il est donc important de pouvoir communiquer mais également rendre attractive l'Université afin de pouvoir prétendre à ce type de ressource que ce soit dans chaque composante ou plus transversalement auprès de l'Université.

Université = Augmentation des financements de fonctionnement des infrastructures universitaires

Construits dans les années 1960, nos campus connaissent actuellement une vétusté avérée et soulignée par de nombreux étudiants. Les campus de Carlone et de Fabron peuvent en être des exemples concrets. De plus, ces infrastructures peuvent demeurer un frein à la naissance du sentiment d'appartenance à un groupe et à l'Université.

Fortifier ce sentiment passe donc par une modernisation des différents lieux d'études que comporte l'Université par le biais d'une augmentation raisonnable et raisonnée des financements alloués au fonctionnement et aménagement des infrastructures universitaires.

Université = Promotion de la culture et du sport

La culture et le sport sont les deux grands vecteurs de sentiment d'appartenance pour la jeunesse. Le sport, principal vecteur d'inclusion sociale, de connaissance de l'autre, de respect du partenaire, de l'adversaire et des règles, véhiculant les valeurs d'égalité, d'équité et de partage constitue un fabuleux outil de complément des études. Le dépassement de soi, ainsi que l'esprit d'équipe, demeurent des qualités prisées par les employeurs qu'il s'agisse d'emploi saisonnier, étudiant ou de fin d'études.

La culture est l'ouverture à l'autre, mais également à l'environnement qui nous entoure. Elle favorise l'écoute, la découverte, l'échange, le partage, l'acceptation et l'appropriation de coutumes différentes.

De ce fait la cotisation sport et culture, proposée par l'Université permet une grande accessibilité à ces deux domaines porteurs de valeurs chères aux étudiants mais également à notre institution. Ainsi il est d'une grande importance de pouvoir faire profiter de cette offre à un grand nombre d'étudiants tout en accentuant les projets traitant de ses domaines.

Université = rayonnement international

Depuis plusieurs années, la mobilité internationale est une démarcation notable dans le cursus d'un étudiant. Souvent adossée à une multitude de compétences informelles complémentaires des connaissances dispensées au sein de l'Université, elle est prisée par les employeurs du monde professionnel. Aider, accompagner et faciliter l'intégration des étudiants internationaux pendant leur mobilité afin qu'ils puissent pleinement s'intégrer au sein de l'Université Nice Sophia Antipolis constitue un des enjeux majeurs de cette ouverture à l'international.

Créer et renforcer les liens entre les étudiants internationaux mais aussi avec les étudiants français désireux de partir en programme d'échange dans les années à venir sont les axes primordiaux qui ont été développés ces dernières années.

Cette internationalisation permet de rendre notre université et nos formations plus attractives, attestant de la qualité de ces dernières. Certaines formations restent cependant en marge de ce système, notamment les filières techniques et scientifiques pour lesquelles une mobilité est peu accessible.

De plus, bien que les partenariats avec des universités réparties dans le monde entier soient effectifs, certains pays tels que le Royaume-Uni restent que peu accessibles malgré la demande croissante des étudiants. Il en va de même pour les doubles formations permettant la délivrance d'un diplôme dans le pays hôte pour lequel des actions sont à mener.

Université = Valorisation du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes

Le Fonds de Solidarité et de Développement des initiatives Étudiantes accorde actuellement aux étudiants de manière individuelle ainsi qu'aux associations étudiantes le bénéfice de certains avantages financiers afin de représenter au mieux les intérêts des étudiants. Ce fonds permet de soumettre en commission un dossier préalablement monté touchant aussi bien à la culture sous toutes ses formes, aussi bien scientifique que artistique ou encore technique, à la représentation, au cadre de vie des étudiants, aux questions portant sur le handicap, à la santé, aux actions humanitaires, ou encore aux actions menées en faveur du développement durable.

Budgétisé par l'Université, ce fonds se doit d'être relayé auprès des associations, premiers acteurs du dynamisme et rayonnement du campus. Souvent connoté négativement, les Bureaux des Étudiants sont

néanmoins porteurs de nombreux projets soulignant des problématiques étudiantes, sociétales et sociales tout en apportant une réponse adaptée quant à leur résolution.

L'accompagnement dans toutes les démarches à l'élaboration, la constitution et la réalisation des projets se doit d'être une priorité afin de faire resplendir les associations, le campus et dans une autre mesure l'Université. Ce fonds est donc une chance pour tous et valorise la solidarité entre pairs, par et pour les étudiants.

Université = parrainage et tutorat

Afin de favoriser au mieux la réussite de chaque étudiant s'orientant dans un parcours de formation universitaire, la mise en place d'un parrainage et d'un tutorat adapté pourrait permettre à l'étudiant y bénéficiant de pouvoir développer de nouvelles connaissances sur les enseignements de son choix mais également de pouvoir échanger avec ses pairs étant passés par les mêmes conditions auparavant.

Ce dispositif s'inscrit depuis 2008, comme le précisent les circulaires du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du 15 janvier 2008 mais également du 30 juin 2009, dans le plan pluriannuel pour la réussite en licence.

Destiné aux étudiants connaissant des difficultés dans le cadre de leurs études universitaires, le tutorat participe à l'égalité des chances auprès des étudiants, l'accès au tutorat étant libre et gratuit. Les tuteurs apportent ainsi leur aide et leur expérience aux étudiants tuteurés développant par conséquent des compétences pédagogiques s'intégrant dans leur cursus de formation et pouvant ainsi les valoriser lors de l'insertion dans le monde professionnel.

L'entrée à l'université est souvent un passage anxieux pour nombre d'étudiants, la mise en place du parrainage de toute la nouvelle promotion par des étudiants des promotions supérieures permettrait de réduire cet état de stress vécu par les primo-entrants tout en développant le lien social indispensable à la réussite des études universitaires.
